

Publié le 14 mars 2022

## Loge.GBM (Besançon) met une dizaine de logements à disposition des réfugiés ukrainiens

La Sem d'habitat du Grand Besançon, qui gère près de 8 000 logements sur le territoire métropolitain, a intégré le dispositif préfectoral de soutien aux réfugiés ukrainiens, dans le Doubs.



Ce jour-là (le 11 mars), **Carine Michel, adjointe au maire de Besançon et présidente de la Sem Loge.GBM**, sait que son emploi du temps est serré. Au beau milieu de la **journée organisée à Micropolis pour l'élection du nouveau président de la FedEpl Bourgogne-France Comté**, elle doit quitter ses collègues de l'économie mixte locale. Mais elle a une bonne excuse : « **Nous recevons une dizaine de familles ukrainiennes que nous allons loger dans notre parc** », assure-t-elle. Le bailleur bisontin se mobilise donc pour participer de l'effort de solidarité initiée dans toute l'Europe et notamment en France. « Le préfet nous a réuni et nous avons vite repéré ces dix logements. **Nous ferons plus si malheureusement la situation de guerre perdure en Ukraine** », assure la présidente, avant de quitter les lieux.

### 11 000 propositions venues du secteur public

De nombreux bailleurs sont en alerte, **parmi lesquels on trouve des Sem immobilières**. Au dernier décompte, la France a prévu **30 000 hébergements** pour les réfugiés ukrainiens. C'est **la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, qui a confirmé ce chiffre** en fin de semaine dernière. Il est à noter que deux tiers de ces propositions émanent de particuliers. **C'est sur la plateforme [Je m'engage pour l'Ukraine](#) que les demandes sont recensées**. « Pour 11 000 d'entre elles, les solutions proposées viennent des collectivités locales ou des acteurs publics ou privés, et pour un peu moins de 20 000 d'entre elles, des solutions proposées par des particuliers », affirme la ministre.

### 8 000 logements essentiellement sur Besançon

Les hébergements proposés par les acteurs publics et privés vont des centres de vacances, encore loin d'être complets, aux résidences sociales ou d'étudiants, en passant par des logements communaux ou des logements sociaux non attribués, par exemple dans des zones détendues. « Ce ne sera pas au détriment de ceux qui attendent depuis longtemps un logement social », a promis la ministre. **Née de la fusion de Grand Besançon Habitat (Office Public de l'Habitat créé en 1952) et de SAIEMB Logement (Société d'Economie Mixte créée en 1965)**, pour répondre aux exigences de la Loi Elan, Loge.GBM propose plus de 8 000 logements, **dont 96 % sur la seule ville de Besançon**.